

# Identification du module



Numéro de module	161														
Titre	Exploiter des services de communication fixe														
Compétence	Implémenter des services de communication fixe répondant aux exigences de l'entreprise dans un réseau existant et assurer l'exploitation opérationnelle de ces services.														
Objectifs opérationnels	<table><tr><td>1</td><td>Recommander un service de communication fixe répondant aux exigences de l'entreprise en matière de communication de données.</td></tr><tr><td>2</td><td>Définir les exigences de configuration du système de communication en fonction des exigences de l'entreprise.</td></tr><tr><td>3</td><td>Elaborer sur la base des exigences le concept technique d'implémentation du service de communication dans le réseau existant.</td></tr><tr><td>4</td><td>Identifier les ensembles de données à mettre à disposition d'un système de communication qui en remplace un précédent.</td></tr><tr><td>5</td><td>Migrer les ensembles de données nécessaires et assurer qu'ils puissent être utilisés dans le nouveau service de communication.</td></tr><tr><td>6</td><td>Implémenter des solutions adéquates et sûres pour ménager aux utilisatrices / utilisateurs l'accès extérieur au réseau de l'entreprise ou, autrement dit, pour le raccordement de différents sites au réseau de l'entreprise.</td></tr><tr><td>7</td><td>Elaborer un concept d'exploitation pour le service de communication sur la base des exigences des services opérationnels et du concept technique.</td></tr></table>	1	Recommander un service de communication fixe répondant aux exigences de l'entreprise en matière de communication de données.	2	Définir les exigences de configuration du système de communication en fonction des exigences de l'entreprise.	3	Elaborer sur la base des exigences le concept technique d'implémentation du service de communication dans le réseau existant.	4	Identifier les ensembles de données à mettre à disposition d'un système de communication qui en remplace un précédent.	5	Migrer les ensembles de données nécessaires et assurer qu'ils puissent être utilisés dans le nouveau service de communication.	6	Implémenter des solutions adéquates et sûres pour ménager aux utilisatrices / utilisateurs l'accès extérieur au réseau de l'entreprise ou, autrement dit, pour le raccordement de différents sites au réseau de l'entreprise.	7	Elaborer un concept d'exploitation pour le service de communication sur la base des exigences des services opérationnels et du concept technique.
1	Recommander un service de communication fixe répondant aux exigences de l'entreprise en matière de communication de données.														
2	Définir les exigences de configuration du système de communication en fonction des exigences de l'entreprise.														
3	Elaborer sur la base des exigences le concept technique d'implémentation du service de communication dans le réseau existant.														
4	Identifier les ensembles de données à mettre à disposition d'un système de communication qui en remplace un précédent.														
5	Migrer les ensembles de données nécessaires et assurer qu'ils puissent être utilisés dans le nouveau service de communication.														
6	Implémenter des solutions adéquates et sûres pour ménager aux utilisatrices / utilisateurs l'accès extérieur au réseau de l'entreprise ou, autrement dit, pour le raccordement de différents sites au réseau de l'entreprise.														
7	Elaborer un concept d'exploitation pour le service de communication sur la base des exigences des services opérationnels et du concept technique.														
Domaine de compétence	Network Management														
Objet	Services de communication dans des structures en réseau.														
Version du module	2.0														
Créé le	11.02.2021														

# Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs qui contribuent à l'exécution compétente des actions d'un module. La définition de ces connaissances est fournie à titre indicatif et n'est pas exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage en vue d'acquérir ces compétences incombent aux prestataires de formation.

Numéro de module	161
Titre	Exploiter des services de communication fixe
Compétence	Implémenter des services de communication fixe répondant aux exigences de l'entreprise dans un réseau existant et assurer l'exploitation opérationnelle de ces services.

## Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires

1	1.1	Connaître les exigences internes (techniques, organisationnelles, économiques et environnementales) envers les services de communication pour pouvoir les consigner systématiquement.
	1.2	Connaître les caractéristiques, conditions préalables, fonctions et utilisations possibles des services de communication fixe les plus courants (fax, courrier électronique, services de collaboration et d'accès, VoIP, etc.).
2	2.1	Savoir comment on définit à partir des exigences de l'entreprise les exigences techniques envers un futur service de communication.
	2.2	Savoir expliquer une solution de service de communication adaptée aux catégories d'exigences de l'entreprise.
	2.3	Connaître des techniques de représentation permettant de présenter une solution de manière adaptée aux destinataires.
3	3.1	Connaître les spécifications techniques nécessaires pour l'exploitation efficace d'un service de communication fixe.
	3.2	Connaître les caractéristiques et le fonctionnement des protocoles de communication TCP/IP les plus courants (fax over IP (T.37/38), VoIP, SMTP, POP3, IMAP, FTP, SSH, HTTP/S, etc.).
	3.3	Pouvoir expliquer l'influence de la QoS (qualité de service) sur le bon fonctionnement d'un service de communication.
	3.4	Connaître les principaux composants et conditions préalables nécessaires à l'exploitation d'une solution VoIP (téléphones logiciels et matériels, codecs (GSM, G.711, G.722, G.723, G.729, etc.), passerelle, contrôleur d'accès, SIP, RTP, SRTP, H.323, POTS, PBX, PSTN, MOS (Mean Opinion Score)).
	3.5	Connaître les caractéristiques et utilisations possibles d'une solution de communication unifiée en relation avec le service de communication choisi.
4	4.1	Pouvoir élaborer un concept technique de solution et le documenter de manière pertinente.
	4.2	Connaître les méthodes permettant de mettre en oeuvre un concept technique de solution systématiquement et de manière à répondre aux exigences.
	4.3	Pouvoir expliquer les critères justifiant l'externalisation d'un service de communication (solution d'hébergement) en lieu et place d'une réalisation et d'une exploitation « maison ».

## Connaissances opérationnelles nécessaires

	4.4	Pouvoir identifier les interdépendances entre services de communication existants et futurs et savoir comment les prendre en compte lors de l'implémentation d'une nouvelle solution.
5	5.1	Pouvoir évaluer l'importance des ensembles de données existants pour l'exploitation d'un service de communication.
	5.2	Savoir comment mettre à disposition des ensembles de données existants (données d'adresse, etc.) nécessaires à l'exploitation d'un service de communication au moyen d'outils techniques (LDAP, etc.).
6	6.1	Connaître les modes de transmission les plus courants utilisés pour les services de communication ainsi que leurs caractéristiques spécifiques (DSL, CATV, ISDN, fibre optique, lignes louées, etc.).
	6.2	Connaître les principaux protocoles de transmission ou solutions d'accès/de connexion utilisés pour l'accès externe à un réseau d'entreprise ou le raccordement de plusieurs réseaux (LAN) (RDP, SSH, ICA, X11, NX No Machine, VNC, Remote Frame Buffer RFB, etc.).
7	7.1	Connaître une procédure normalisée de définition d'un accord de service (Service Level Agreement, SLA) entre fournisseur et destinataire des prestations.
	7.2	Connaître les contenus et déclarations nécessaires d'un concept d'exploitation de service technique de communication.

Version du module	2.0
Créé le	11.02.2021